

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

ÉDITORIAL ///



L'année 2020 a été particulière pour tout le monde. Grand Bourg Agglomération n'y fait pas exception. Une tonalité différente se dégage donc de cette édition du rapport d'activités. Pour autant, la Communauté d'Agglomération a su se mobiliser pour répondre aux enjeux de cette crise sanitaire inédite.

Aux côtés des entreprises, nous avons reporté les charges des locataires de nos bâtiments, consenti des dégrèvements fiscaux et contribué à la relance de l'activité par la commande publique. Des aides d'urgence ont été versées pour les commerçants, artisans et établissements d'hôtellerie et restauration touchés. Des masques ont été proposés pour les salariés. Sans oublier une aide spécifique pour la filière volaille de Bresse, elle aussi durement impactée.

Grand Bourg Agglomération a su réagir et adapter le fonctionnement de ses équipements et services. Les enfants des personnels prioritaires ont été accueillis en crèches et au centre de loisirs. Dès que cela a été possible, les équipements ont retrouvé leurs publics dans le respect scrupuleux des consignes sanitaires.

Collectivement, élus et techniciens, nous avons fait preuve de professionnalisme, responsabilité et réactivité. Les services à la population ont été maintenus voire confortés. Grand Bourg Agglomération a poursuivi ses grands projets. Voie verte, construction du Conservatoire, requalification de La Plaine Tonique, toutes ces actions sont plus que jamais d'actualité pour contribuer au dynamisme nécessaire de notre territoire.

Le Président,
Jean-François Debat
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

SOMMAIRE

UN TERRITOIRE AU SERVICE DU BASSIN DE VIE

///

PAGES 04 à 09

PORTRAIT DE TERRITOIRE



Bresse

Revermont

Dombes

Un bon niveau de desserte
grâce à des infrastructures routières, autoroutières et ferrées

Un positionnement privilégié
à une heure de Lyon et Genève



Une superficie de

1 236 km²

3 entités géographiques

la plaine de Bresse, les rebords du plateau de la Dombes et les monts du Revermont

Une grande variété de paysages :

- le bocage bressan
  et ses étendues vallonnées parsemées de haies,
- le Revermont
  et les gorges de l'Ain marqués par un paysage de coteaux plus accidenté,
- la Dombes
  et ses étangs avec leur écosystème riche notamment pour les oiseaux.

Une démographie dynamique



Une population de

136 000 habitants

en croissance continue depuis les années 2000

+ 8,5%

entre 2008 et 2018

Un pôle central qui rayonne sur l'ensemble du territoire



Des espaces urbanisés de multiples natures :

- urbains
- périurbains
- ruraux

Une ville centre (Bourg-en-Bresse) qui rayonne sur l'ensemble du bassin :

- 56 % des emplois du territoire
- des équipements de niveau supérieur (centre hospitalier, théâtre, université, ...)
- une offre commerciale diversifiée
- un pôle multimodal de niveau national avec une gare TGV

Des emplois majoritairement dans les services



Un taux de chômage égal à

6,9%

55 700 emplois

du territoire relevant majoritairement du secteur tertiaire

(58,7%), notamment le commerce, le BTP et le numérique

4 filières industrielles principales :

- la métallurgie, mécanique et carrosserie industrielle animée par Mécabourg
- les industries agro-alimentaires autour d'Alimentec
- la plasturgie
- le bois

Un fort réseau de très petites entreprises et PME familiales :

80% des entreprises

emploient de 1 à 4 salariés. De grands groupes néanmoins implantés comme Renault Trucks, Arcelor Mittal, Nexans, Ugitech, LDC ou Bongrain

Un territoire historiquement agricole

68%

des surfaces du territoire sont agricoles

800

exploitations agricoles

Un territoire reconnu pour ses produits de qualité :

5 AOP

volaille et dinde de Bresse, crème et beurre de Bresse, vins du Bugey, Comté

Une vie sportive et culturelle dynamique









Des établissements d'envergure départementale avec le Conservatoire, l'école de cirque (ETAC), le Théâtre, la Tannerie

135
structures culturelles de pratiques artistiques

3
clubs professionnels de basket, football et rugby

25 541
licenciés dans un club sportif : 1 sur 5 pratique le football

Des **centaines**
d'associations qui animent le territoire et créent du lien social toute l'année











La direction de la voirie élabore les programmes annuels de voirie en lien avec les communes. Les techniciens conseillent, réalisent le chiffrage et le suivi des chantiers des 41 communes sur lesquelles s'exerce la compétence communautaire. La direction de la voirie intervient également en appui technique sur les communes de l'ancien périmètre de Bourg-en-Bresse Agglomération.

3 469 000 €
soit le montant des travaux réalisés sur la voirie d'intérêt communautaire

72 000 €
de travaux de mise en accessibilité des quais bus

10
quais bus mis en accessibilité

Tous les projets réalisés en 2020

La crise sanitaire a peu impacté la réalisation du programme de travaux de voirie. Les entreprises titulaires des marchés de travaux et de signalisation ont pu reprendre leur activité dès la fin avril 2020 suite à l'arrêt dû au premier confinement. Cela a permis de réaliser l'ensemble des projets programmés.

Corveissiat
Place de la mairie
Réaménagement des stationnements, sécurisation du cheminement piéton, mise aux normes de 2 arrêts de cars.
Montant des travaux : 57 312€

Meillonnas
Place du pré de la Cour
Aménagement d'emplacements de stationnement.
Montant des travaux : 43 314€

Bresse-Vallons
Cras-sur-Reyssouze, hameau de Balvay
Aménagement de sécurité et création de deux arrêts de bus.
Montant des travaux : 50 000€

Jayat
Place de la mairie
Sécurisation de virage avec création d'une poutre béton vibratile.
Montant des travaux : 5 300€

Ceyzériat
Parking du Colombier
Aménagement de l'accès véhicules et cheminement piétonnier.
Montant des travaux : 29 800€

Hautecourt-Romanèche
Place de la salle des fêtes
Réfection du parvis avec amélioration de l'accès PMR et véhicules.
Montant des travaux : 23 000€

Verjon
Vieille rue
Pose de caniveaux et réfection de chaussée.
Montant des travaux : 32 377€

Marboz
Route du Tempetay
Réfection de chaussée en enduit.
Montant des travaux : 10 826€

Bény
Route des Blancs
Rechargement d'enrobé sur chaussée et mise à niveau des accotements.
Montant des travaux : 25 700€

Saint-Denis-lès-Bourg
Chemin des Oures
Mise en accessibilité du quai bus.
Montant des travaux : 7 200€

Bourg-en-Bresse
Avenue de Jasseron
Mise en accessibilité du quai bus.
Montant des travaux : 8 700€

Avenue Bad Kreuznach
Prolongement de la piste cyclable existante et du mail paysager.
Montant des travaux : 56 000€

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, L'INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Malgré toutes les difficultés pour se réunir, le conseil de développement a poursuivi son travail en 2020. Il a élaboré son règlement intérieur et déterminé trois thèmes qui occuperont particulièrement sa réflexion en 2021.

Trois sujets en réflexion

Les membres du conseil de développement (CD) ont échangé sur les thèmes qu'ils souhaitent aborder en 2021. Onze ont été mis en débat et trois ont été retenus en premier : le télétravail et les entreprises, la ressource en eau et la méthanisation. Ces trois sujets sont étudiés pour aboutir à un document de synthèse remis au président de Grand Bourg Agglomération en 2021.

Des partages d'expériences précieux

Archamps en Haute-Savoie a accueilli fin 2019 un séminaire des bonnes pratiques des conseils de développement. Cet événement réunissait cinq autres CD de la région : Grand Annecy, Annemasse Agglo, Pôle métropolitain genevois, Thonon Agglomération et Communauté de communes du Genevois. Les membres du conseil de développement de Grand Bourg Agglomération ont pu participer et tirer de nombreux enseignements des retours d'expériences. Ils retiennent notamment le privilège à donner à des thématiques précises et engageantes, le recours à des contributeurs pour des missions ponctuelles, la nécessité de varier les techniques d'animations des réunions, le besoin d'un règlement intérieur.

Un règlement intérieur en préparation

Le Président a saisi le conseil de développement sur l'avancée du projet de territoire 2018-2025.

Enrichie des propositions d'actions « urgence climatique », sa contribution a été exposée par les co-présidents lors du conseil communautaire de juillet.

Cet avis a été intégré au livret publié par la Communauté d'Agglomération.

Les membres du conseil de développement ont émis un avis favorable et validé la pertinence et la cohérence du document.

Ils seront attentifs à la mise en œuvre effective des actions et réaffirment la nécessité d'agir pour le climat.

Ils demandent de tenir compte des propositions d'actions « urgence climatique ».

Le conseil de développement

1
instance de démocratie participative

1
lieu de réflexion prospective et transversale à l'amont des décisions publiques



force de propositions



plénière tous les 2 mois, un bureau tous les mois, des travaux de groupe tous les 15 jours ou tous les mois

100
membres bénévoles issus de la société civile et à parité hommes/femmes

2
co-présidents : Agnès Bertillot, représentant la Confédération des petites et moyennes entreprises-CPME et Xavier Fromont de l'association pour le développement de l'agriculture biologique-ADABIO

POUR UN AMÉNAGEMENT ET UN DÉVELOPPEMENT DURABLES DU TERRITOIRE

///

PAGES 10 à 27

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



RANDONNÉE CYCLO ET VTT

Base VTT Montrevel-en-Bresse Plaine Tonique : une nouvelle convention pour l'entretien des circuits

En concertation avec le Comité départemental de cyclotourisme de l'Ain, la section VTT « Les Poètes d'Etrez » de l'association gym loisirs prend le relais sur l'entretien courant et le suivi annuel du balisage des circuits. Elle garantit ainsi la bonne pratique du VTT. La convention est signée pour trois ans jusqu'au 31 décembre 2023.

2015
la date à laquelle la base VTT « Montrevel-en-Bresse-La Plaine Tonique » a été labellisée

45
circuits associés, de 6,2 à 43,5 km

130
km balisés

Refonte de l'offre L'Ain à vélo

Suite à un diagnostic de l'offre vélo route dans le département, Aintourisme a engagé en 2020 des échanges avec Grand Bourg Agglomération pour définir la stratégie retenue. Elle a vocation à développer le tourisme à vélo en cohérence avec le plan vélo 01 et les nouvelles attentes des clientèles. Le maillage sera revu pour proposer de l'itinérance et des circuits cyclo-touristiques avec séjours dédiés, mais aussi des boucles loisirs. Les cols seront signalés avec des jalons kilométriques et des panneaux. Pour favoriser un accueil et des services qualifiés vélo, le label Accueil vélo sera déployé auprès de professionnels ciblés : réparateurs de vélos, hébergeurs touristiques, loueurs, offices de tourisme, sites touristiques, restaurants.

9
boucles cyclotourisme L'Ain à vélo dans l'état des lieux

RANDONNÉE PÉDESTRE

Un partenariat avec les Pattes bleues

La convention a été renouvelée pour assurer le suivi annuel du balisage de quatre sentiers de randonnée : celui du bocage bressan au départ de Cormoz, nature et étang à Lescheroux, le circuit des cheminées sarrasines à Saint-Trivier de Courtes et des moulins et étangs à Vescours. Le partenariat est conclu pour deux ans.

Refonte du Plan départemental

Le Département de l'Ain a lancé la refonte du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Il s'agit d'en faire un outil au service du développement touristique des territoires en s'appuyant sur les intercommunalités.

En 2020, Grand Bourg Agglomération via sa direction tourisme a proposé une feuille de route et un scénario pour identifier les circuits d'intérêt communautaire à inscrire au PDIPR. En lien avec le projet de territoire, le choix répond à plusieurs objectifs : un équilibre territorial entre Bresse, Revermont, zone urbaine, une variété de pratiques et une mise en valeur de l'intérêt patrimonial, qu'il soit paysager, architectural, historique, agricole...

180 circuits

1 300 km linéaires dans l'état des lieux

80 circuits pour **800** km linéaires comme objectif dans le cadre de la refonte du PDIPR

ESCALADE



Un contrat d'entretien pour les sites naturels d'escalade

Grand Bourg Agglomération a pour objectifs la montée en gamme et la promotion des sites d'escalade retenus au titre du Plan sports de nature 01. Elle a porté en 2019 les candidatures des sites de la roche de Cuiron et du Mont Myon. Pour assurer la pratique dans de bonnes conditions, elle a signé un partenariat avec les communes concernées (Val-Revermont, Ceyzériat, Ramasse), les clubs, des brevets d'Etat et la Fédération française montagne et escalade. A ce titre, elle finance le contrôle et l'entretien des sites réalisés par la Fédération française.

51
voies pour la roche de Cuiron



13
voies sur le site du Mont Myon

Modernisation et sécurisation du site de la roche de Cuiron

L'équipement vieillissant et oxydé nécessitait des travaux de mise aux normes. Une étude a permis de déterminer les besoins en termes de modernisation et de sécurisation. L'inscription du site de Cuiron au Plan sports de nature 01 doit permettre de pérenniser le site, le reconnaître comme lieu de pratique majeur et de bénéficier du soutien financier et promotionnel du département de l'Ain.



FERME DE LA FORÊT

Une programmation enrichie malgré la crise

En raison des consignes sanitaires nationales, la saison a démarré le 29 mai après mise en place d'un protocole strict. Cette période d'ouverture réduite s'est traduite par une forte baisse de la fréquentation. Très peu de groupes et de visiteurs étrangers ont pu venir et les animations de fin de saison, dont la fête du vincuit ont été annulées. Malgré tout, la programmation d'été s'est enrichie pour développer et fidéliser les publics notamment les familles. Certaines animations ont été réalisées en interne comme l'atelier découverte de la terre argileuse.



2 266
visiteurs accueillis

2 266
visiteurs en juillet et août, + 69 par rapport à 2019

345
personnes aux animations dont 211 en été

92%
de visiteurs français (86 en 2019)

Taxe de séjour

Le produit collecté en 2019 a été affecté au financement des actions de promotion touristique de Bourg-en-Bresse destinations, à l'accompagnement de projets d'attractivité de territoire et de préservation de l'environnement et à des événements d'envergure comme le festival Good rockin'tonight ou le Jumping international.

Beaucoup d'actions et manifestations n'ont pas pu avoir lieu. Le montant non versé (près de 103 000€) est réaffecté en 2021.

Des partenariats renforcés

Une nouvelle convention a été signée avec Patois, traditions et métiers d'autrefois. L'association s'engage à entretenir certaines parties de la ferme de la forêt : le jardin potager, la vigne, le verger et le champ de semences anciennes. Elle propose aussi des démonstrations de vieux métiers et des animations grand public et pour les groupes.

Un partenariat à titre expérimental sera mis en place en 2021 avec Bourg-en-Bresse destinations dans le but de développer la fréquentation de la ferme par les groupes adultes.

284 780,65 €
le montant à affecter pour 2020

113 509,44 €
le produit collecté en 2020

250 826
nuitées déclarées en 2020 (473 161 en 2019)

CAMPING**** ET BASE DE LOISIRS LA PLAINE TONIQUE



Une saison perturbée par la pandémie

L'accès payant à la Base de loisirs et la surveillance de la plage ont été mis en place tardivement, le 27 juin puis tous les jours du 1er juillet au 30 août. La fréquentation de la plage a baissé de 11%, suite à la fermeture de nombreux centres de loisirs et au retrait des écoles suisses et françaises prévues en séjours.

1 629 505 €
le chiffre d'affaires total (2 400 000 en 2019)

90 000
entrées tous guichets confondus

18 807
entrées au centre aquatique

1 342
cartes d'accès vendues

19 025
prestations vendues à la Maison des sports

21%
du chiffre d'affaires du camping généré par les Néerlandais

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE



La Communauté d'Agglomération contribue au développement économique de son territoire en appuyant et accompagnant les projets d'investissement des entreprises. Pour faciliter leurs projets, elle développe une offre foncière et immobilière en parcs et zones d'activités, conseille les entrepreneurs dans la recherche de financements et soutient la création d'entreprises.

Malgré la crise sanitaire, l'année 2020 est restée dynamique portée par une forte demande des entreprises locales et de nombreux projets d'investissements. En dépit d'une légère hausse du taux de chômage, les difficultés de recrutements restent une des premières préoccupations des dirigeants d'entreprises, ainsi que les recherches de fonciers et d'immobilier pour y étendre leurs activités.

Crise sanitaire : des aides d'urgence aux entreprises

La Communauté d'Agglomération a activé dès mai 2020 un dispositif d'aides financières pour les entreprises commerciales et de services aux particuliers (TPE) impactées par la crise sanitaire. Elle a également consenti des reports de loyers de trois mois pour une vingtaine de ses locataires justifiant une perte de chiffre d'affaires de 25% et un abandon de deux mois. Des dégrèvements partiels de cotisation foncière des entreprises ont été appliqués tels que proposés par l'Etat.

637
TPE aidées à hauteur de 500 ou 1000€ dans le cadre des aides d'urgence

578 000 €
d'aides d'urgence

Des entreprises aidées issues de
61 communes

264 760 €
versés par Grand Bourg Agglomération au Fonds Région unie mis en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes en soutien aux microentreprises et associations (prêts de trésorerie)

Parcs d'activités économiques : 10 implantations et développements d'entreprises

L'agglomération commercialise 46 parcs et zones d'activités économiques dans son schéma d'accueil des entreprises. Ces parcs maillent le territoire et répondent à des besoins de développement d'entreprises localisés en secteur urbain et rural.



de surface commercialisée dans les parcs d'activités.



d'investissements privés réalisés.

Installations et extensions en 2020

Entreprises	Activités	Communes
SOBFI	Isolation par projection	Viriat
Van Der Plas	Logistique et grossiste fleuriste	Tossiat
DR Automatisation	Fabrication de lignes automatisées	
Bâti Blein	Maçonnerie	
USIREA	Usinage	Saint-Etienne du Bois
Atelier Coup d'laques	Fabrication et rénovation de cuisines et meubles	Cras-sur-Reyssouze Bresse Vallons
PERRON	Récupération et traitement des fers	Saint-Trivier de Courtes
SCHARDES	Fabrication de butoirs et rampes de quais	Beaupont
ROVIP	Fabrication de bouchons et pièces plastiques	Ceyzériat
Mutual Logistics	Logistique froid négatif	Attignat

Commercialisation & gestion de l'offre immobilière d'entreprises de l'agglomération

La CA3B dispose de 46 bâtiments d'activités loués à des entreprises ce qui représente 56 locataires (commerçants, artisans, industriels). La collectivité facilite ainsi le parcours résidentiel des entrepreneurs ainsi que le maillage et l'ancrage des entreprises sur l'ensemble de son territoire. Certains locaux peuvent à terme être cédés à des entreprises locataires.



PME industrielles / production



artisans

33

commerces et services



Les subventions à l'investissement immobilier *

** Une mission déléguée au Département*


572 000 €

Le montant total du soutien financier.

21 500 000 €

Le montant total des investissements immobiliers réalisés.

Investissements immobiliers : les accompagnements en 2020

Entreprises	Activités	Communes
Okteo	Numérique	Ceyzériat
DR Automatisation	Fabrication de lignes automatisées	Tossiat
ROVIP	Plasturgie	Ceyzériat
Scierie Pépin	Bois	Saint-Nizier-le-Bouchoux
DPMI	Métallurgie	Marboz
Usirea	Métallurgie	Saint-Etienne du Bois
Foodline Caps	Agro-alimentaire	Ceyzériat
Latem Hexalean	Métallurgie	Confrançon

Territoire d'industrie de Bourg-en-Bresse : le contrat signé en janvier 2020

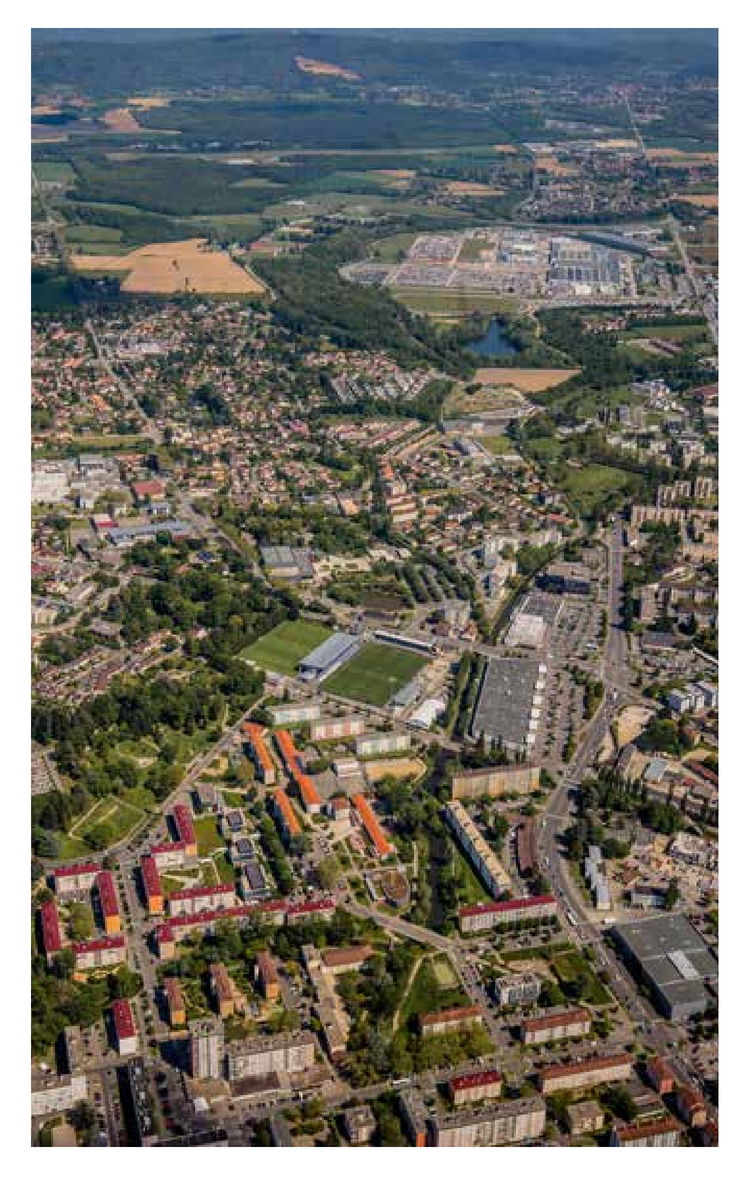
Grand Bourg Agglomération assure l'animation en lien avec les co-présidents du Comité de pilotage. Le contrat a été signé avec l'Etat, la Région, la Communauté de communes de la Veyle et l'ensemble des partenaires associés : CCI, UIMM, BPI, Mecabourg, Alimentec, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises. Il vise à coordonner les actions qui favorisent le développement économique et industriel du territoire. 13 sont pilotées par les différentes parties prenantes, dont 5 incombent à l'agglomération :

- Faciliter l'accès au très haut débit et aux réseaux mobiles pour les entreprises
- Développer et structurer une filière aéronautique
- Accompagner les mutations des sites de production des entreprises industrielles
- Collectif territorial RH Emploi - Recrutement / Accélérateur de l'emploi
- Participer à la construction de la filière hydrogène régionale

Soutien au développement d'une filière hydrogène sur le territoire

Située à Etrez Bresse Vallons, l'entreprise Storengy a été désignée lauréate de l'appel à projets européen Hypster. Elle va lancer la production et le stockage d'hydrogène avec l'implantation d'une station Zero Emission Valley portée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce projet crée des opportunités pour développer une industrie et des transports moins dépendants du carbone, et générer des emplois.

Soutien du développement de cette nouvelle filière, Grand Bourg Agglomération accompagne les entreprises dans leur changement de culture énergétique. Elle étudie également la possibilité d'acquérir des bus et bennes à ordures ménagères à hydrogène.



Appui aux projets de commerces et services

Grand Bourg Agglomération s'associe au Conseil régional pour activer des services de conseils et soutien financiers aux commerces et services de proximité. A travers l'aide TPE-PME avec point de vente de la Région Auvergne Rhône-Alpes, 21 commerces ont été aidés en 2020, pour un montant d'investissement privé total de près de 800 000€ avec une participation de l'Agglomération de 71 000€.



Aide à la création d'un outil de clique et collecte

Face à la crise et en partenariat avec les associations de commerçants, la Communauté d'Agglomération a cofinancé un dispositif de « clique et collecte » expérimental. Les commerçants volontaires ont bénéficié d'une plateforme de vente en ligne clé en main et à un tarif modéré.



L'Agglomération en soutien à l'économie sociale et solidaire

Elle collabore avec le Pôle territorial de coopération économique (PTCE) Bourg-en-Bresse Dynamique solidaire avec qui elle a signé une convention triennale en 2020. Elle a notamment pour objectifs la réalisation d'un diagnostic ESS, l'échange de bonnes pratiques et la mise en place d'actions de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales.

En 2020, la collectivité a aussi soutenu l'organisation des « Rencontres du possible », évènements de sensibilisation à l'innovation sociale (en visioconférences), les initiatives de la Fabrique du Revermont et le projet de monnaie locale Br'Ain. Elle a participé au financement de la Coopérative jeunesse et services (CJS) mise en place à l'été 2020 par un collectif composé de l'AGLCA, Familles rurales et de la Coopérative d'activités ESS'Ain en direction des jeunes de 16-18 ans.



9

communes accompagnées pour un projet d'installation de commerces et services : Bény, Béréziat, Buellas Corgenon, Journans, Lescheroux, Villereversure, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Rémy et Simandre-sur-Suran.

Lancement d'une étude diagnostic et d'observatoire post-crise de l'offre commerciale en centre-ville de Bourg-en-Bresse dans le cadre d'Action cœur de ville.

Une aide à la création d'entreprises via le soutien aux deux pépinières d'entreprises (Cap3B Entreprendre et Technopôle Alimentec), aux associations Centre Ain Initiatives, ADIE (association pour le droit à l'initiative économique, aux coopératives d'activités et d'emploi ESS'Ain et La Bâtisse.

FILIÈRE BOIS

Adhésion à l'association Sylv'acctes

Grand Bourg Agglomération a adhéré à l'association régionale reconnue d'intérêt général, Sylv'acctes. Elle finance des travaux de préservation du patrimoine forestier. Le dispositif sera mis en œuvre en 2021.

Fonds local pour l'avenir des forêts de la plaine et du bocage de l'Ain

Suivi par l'Agglomération, ce fonds se donne pour objectif de soutenir la filière bois local sur le long terme. Il s'assure notamment du renouvellement de la ressource. Les projets de replantation financés sont sélectionnés en ce sens.



dossiers financés



communes du territoire concernées par des implantations : Foissiat, Polliat, Montrevel-en-Bresse, Ceyzériat, Curtafond, Péronnas, Coligny, Jasseron, Villereversure

RÉNOVATION URBAINE



Grand Bourg Agglomération poursuit ses projets pour améliorer la qualité et le cadre de vie dans les quartiers prioritaires. Malgré la crise sanitaire, la collectivité est restée dans l'action notamment dans le cadre du Contrat de ville et du projet de rénovation urbaine au Pont des chèvres et Challes-Reyssouze.

Améliorer la qualité de vie dans les quartiers

C'est l'objectif des actions programmées par les bailleurs sociaux dans le cadre de la convention d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les réalisations ont concerné le renforcement du personnel de proximité, l'entretien, la gestion des déchets ou les actions de vivre ensemble. Dans ce cadre, 12 jeunes en service civique ont été formés et mobilisés pendant 9 mois pour sensibiliser à la gestion des déchets et au tri dans les quartiers.

873 222 €
mobilisés dans le cadre de la convention d'abattement

Les acteurs des quartiers toujours mobilisés

Représentants des bailleurs, associations et conseillers citoyens sont régulièrement conviés à des temps d'échange thématiques. Malgré le contexte sanitaire, ces rendez-vous se sont poursuivis : deux petits déjeuners de la politique de la ville sur les thèmes « emploi insertion » et « aller vers l'habitant » et trois échanges en visio pour préparer l'appel à projets 2021. Ces moments sont importants pour favoriser les liens entre les porteurs de projet(s) et leurs initiatives, et l'échange d'outils et de bonnes pratiques sur des thématiques prioritaires.

La rénovation urbaine à Bourg-en-Bresse

Du côté du Pont des chèvres, les démolitions ont commencé avec trois bâtiments représentant 55 logements place Alphonse Dupont et place Georges Loiseau. Cette première phase de démolition se termine en janvier 2021. Allée de Challes, 75 logements sont en cours de réhabilitation. Livraison au printemps 2021.

La convention de financement entre les trois maîtres d'ouvrage, l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), l'Etat, la Région, le Département et la Caisse des Dépôts a été signée en juillet 2020. Sa mise en œuvre passe par le lancement d'études de maîtrise d'œuvre pour :

- Des opérations de voirie place Alphonse Dupont et rue des Crêts
- Des équipements : construction de la maison du cirque, réhabilitation du gymnase Henri Villard
- Des logements : réhabilitation de 55 logements au 2-4 rue du Docteur Duby (travaux prévus en 2021 et 2022)

Dans le même temps, la concertation avec les habitants se poursuit.

Contrat de ville : les actions 2020

1 429 822€ ont été mobilisés en 2020 pour les habitantes et les habitants des quartiers prioritaires ainsi que pour les quartiers de veille à Bourg-en-Bresse et Péronnas. La levée des freins à l'emploi, la jeunesse, l'accès au droit et la culture sont parmi les thématiques fortes du financement 2020. Les conseillers citoyens de Bourg-en-Bresse ont donné leur avis sur 10 projets concernant directement leur quartier à Reyssouze et Croix-Blanche.

58
projets financés à Bourg-en-Bresse, Saint-Denis-lès-Bourg et Péronnas

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Grand Bourg Agglomération encourage les pratiques agricoles plus vertueuses en matière d'environnement en accompagnant les changements de pratiques. Elle favorise le développement des circuits courts pour une agriculture et une alimentation de qualité accessible à tous.

Favoriser le lien entre consommateurs et producteurs locaux

Etik'Table est le réseau des producteurs locaux du territoire. Au 31 décembre 2020, il réunit 104 membres. Le réseau a vocation à se diversifier en intégrant non seulement des agriculteurs producteurs, mais aussi des boulangers, pâtissiers, bouchers, charcutiers, traiteurs, restaurateurs et entreprises d'agro-alimentaire.

Pendant le confinement, l'Agglomération a mis en place un support Internet rendant davantage visible l'offre de produits des membres d'Etik'Table. Un coup de pouce qui a permis de proposer de nouveaux débouchés à des professionnels privés de marchés et qui souffraient de la fermeture des restaurants.

20 artisans de bouche

3 industries agro-alimentaires

77 producteurs

4 restaurateurs

les membres du réseau Etik'Table

10

membres intégrés au réseau en 2020

www.etiktable.fr





Une opération pour assurer des débouchés à la filière volaille de Bresse

Pénalisés par la fermeture des restaurants, la suspension de la vente directe et des marchés, les producteurs de volailles de Bresse ont eu du mal à vendre leurs produits au printemps. Le Département de l'Ain, Grand Bourg Agglomération et le Comité interprofessionnel de la volaille de Bresse (CIVB) se sont associés pour acheter les volailles et les proposer à prix préférentiel aux gestionnaires de restaurants scolaires. L'occasion aussi de communiquer sur l'appellation et ce produit d'exception auprès des enfants et leurs familles, avec tracts, recettes, autocollants, sets et serviettes de table.

2 000

poulets servis dans les restaurants scolaires



structures (8 communes et 3 SIVOS) participantes de septembre à décembre

Accélérer la transition agroécologique et alimentaire

C'est l'objectif de l'ambitieux programme territorial TETRAA pour Territoire en transition agroécologique et alimentaire. La Communauté d'Agglomération fait partie des 9 territoires retenus sur 100 candidatures dans le cadre de cet appel à projet. Elle bénéficie d'un appui financier et opérationnel et d'une étude approfondie sur la transition sur le territoire, notamment ses déterminants et ses impacts.



projets concernés par TETRAA : optimisation des réseaux logistiques d'approvisionnement local, mise en réseau des fermes agroécologiques du territoire, recherche-action sur les jardins et vergers partagés, étude d'opportunité pour la création de ferme-école en maraîchage biologique.



journées organisées auprès des agriculteurs du territoire dans le cadre du programme Eau agriculture et territoire. Thèmes abordés : agriculture bio, haies, agroforesterie, préservation de la ressource en eau.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE ///

L'accompagnement des porteurs de projets

Grand Bourg Agglomération met à disposition des professionnels une chargée de mission qui accompagne toutes les initiatives destinées à améliorer l'offre de soins. Elle propose un accueil personnalisé et répond à toutes les demandes relatives à leur installation : des aides financières distribuées par Grand Bourg Agglomération aux modalités pratiques d'emménagement (solutions de garde d'enfant, logements...)

2

médecins aidés pour des installations à Attignat et Saint-Denis-lès-Bourg



aide à l'installation collective pour la création de la Maison de santé pluri-disciplinaire à Polliat

28 000 €

d'aides au total

À la suite du plan d'actions adopté en 2018, Grand Bourg Agglomération poursuit son travail avec tous les acteurs de santé locaux, notamment l'antenne départementale de l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie, le Département, la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Ordre des médecins. L'objectif reste le même : attirer et fidéliser les médecins généralistes sur le territoire.

POLITIQUES CONTRACTUELLES



Grand Bourg Agglo-mération a développé une expertise en ingénierie de projet pour accompagner les porteurs de projets éligibles aux fonds de l'Union européenne, de l'Etat, de la Région et du Département notamment. Une aide au montage des dossiers qui permet de décrocher des financements pour les communes, l'Agglomération, des associations ou structures privées.

LEADER : le déploiement des projets ralenti en 2020

La pandémie a mis un coup d'arrêt à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets. Les élections ont entraîné le renouvellement du collège public du Comité de programmation et réduit le nombre de réunions. Parmi les dossiers programmés : ceux de l'ADDEAR 01 (association départementale de développement de l'emploi agricole et rural) pour accompagner des maraîchers vers des systèmes de production autonomes et respectueux de l'environnement et du Syndicat de promotion de la crème et beurre de Bresse pour la création d'une appellation d'origine protégée faisselle de Bresse et une réflexion sur l'emballage des fromages blancs.

9 dossiers de demande de subvention reçus
pour des aides estimées à **617 829 €**

9 dossiers programmés
pour un estimatif de **159 679 €** d'aides

Une année exceptionnelle pour les subventions de l'Etat

Avec France relance, l'Etat a marqué sa volonté d'accompagner la reprise économique nécessaire après la crise sanitaire. Dix projets communautaires ont bénéficié de subventions dans le cadre du plan de relance, de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).

Le Fonds social européen (FSE) et le FEDER

Les Points Info Emploi ont obtenu une subvention du FSE à hauteur de 155 844,06€. Ces crédits sont gérés par le Département pour le compte de l'Etat. Dans le cadre d'ITI (Investissement territorial intégré), la direction des politiques contractuelles a accompagné quatre porteurs de projet pour leurs demandes de subvention FEDER auprès de la Région. Ils ont bénéficié de 2,7 millions d'euros. La réhabilitation des immeubles allée de Challes portée par Bourg Habitat dans le quartier de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse a obtenu 375 000€ du FEDER.



projets accompagnés

3 261 049,06 €
de subventions au total

Les projets subventionnés par l'Etat

Requalification de La Plaine Tonique	Malafretaz
Construction de la gendarmerie	Jayat
Réalisation d'un terrain synthétique	Polliat, Saint-Martin du Mont
Prolongement de la voie verte La Traverse	Entre Jayat et Saint-Trivier de Courtes
Construction du bâtiment d'accueil de la Ferme de la forêt	Courtes
Réfection du gîte collectif à La Plaine Tonique	Malafretaz
Prolongement de la voie verte	Entre Attignat et Bourg-en-Bresse
Sécurisation du carrefour des Oures et réalisation d'une piste cyclable	Saint-Denis-lès-Bourg
Extension du gymnase du collège Lucie Aubrac pour créer une salle de convivialité	Ceyzériat

Les projets financés par le Département dans le cadre de la Dotation territoriale

Terrains de foot synthétiques	Bourg-en-Bresse, Marboz et Montrevel-en-Bresse
Valorisation de la Ferme de la forêt	Courtes
TOTAL :	**451 000€**

PROMOTION DU TERRITOIRE



Grand Bourg Agglomération, la Ville de Bourg-en-Bresse et Bourg-en-Bresse Destinations et bien d'autres partenaires sont associés pour porter haut les couleurs du territoire. Ils communiquent au travers de la marque territoriale Bourg-en-Bresse, La Belle Rencontre. Une démarche collective qui se déploie d'année en année en local et à l'extérieur.

77
permanences « hors les murs » pour Bourg-en-Bresse Destinations

2 681
visiteurs renseignés grâce aux accueils mobiles

+ 10%
de clients renseignés avec le dispositif itinérant

Un véhicule promotionnel à la rencontre des visiteurs

Bourg-en-Bresse Destinations a testé pour la première fois un accueil mobile grâce à un véhicule aux couleurs de Bourg-en-Bresse, La Belle Rencontre. Equipé de toute la documentation nécessaire, il a sillonné le territoire pour aller au plus près des lieux les plus fréquentés.

Les permanences d'accueil du véhicule en juillet août 2020

Secteurs	Lieux	Nb. de visiteurs
Montrevel-en-Bresse	Parkings de la Traverse à Attignat et Jayat Plage de La Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse Marché du mardi à Montrevel-en-Bresse	682
Saint-Trivier de Courtes	Ferme de la forêt à Courtes Marché du dimanche à Saint-Trivier de Courtes Domaine de Mépillat à Saint-Nizier le Bouchoux	561
Bresse Revermont	Base de loisirs de la Grange du Pin à Cuisiat Val-Revermont Ile Chambod à Hautecourt-Romanèche Parcours aventure de la Bresse à Saint-Etienne du Bois	798
Bourg-en-Bresse	Parking de la fromagerie de Saint-Denis-lès-Bourg Parking de la forêt de Seillon à Péronnas Parvis du Monastère royal de Brou Base de loisirs de Bouvent Marché du mercredi à Bourg-en-Bresse	640

Les atouts du territoire voyagent grâce aux cartes postales

Bourg-en-Bresse, La Belle Rencontre diversifie ses supports de communication pour faire rayonner le territoire. Une série de quatre cartes postales a été éditée, avec à chaque fois une couleur dominante pour mettre en valeur les atouts économiques, culturels ou encore sportifs.



Une audience en hausse sur Facebook

65 700 internautes touchés sur Facebook contre **22 500** en 2019, **17 500** interactions et **5 800** réactions

12 850 personnes atteintes et **1 200** interactions pour la meilleure publication : le portrait de Pierre Comte, ambassadeur de la marque, chocolatier à Jasseron



Et aussi…

Les photos de l'exposition Bourg-en-Bresse La Belle Rencontre installées dans le souterrain du pôle multimodal de la gare SNCF à Bourg-en-Bresse.



L'organisation d'un départ d'étape du Tour de France malgré la crise sanitaire.



La candidature de Grand Bourg Agglomération retenue pour devenir centre de préparation aux Jeux olympiques Paris 2024 avec le stade Verchère et Ekinox.



HABITAT



Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, Grand Bourg Agglomération a poursuivi ses actions visant à améliorer la performance énergétique des logements. Dans le cadre du plan de soutien à l'économie, elle a ainsi fait évoluer ses dispositifs d'aides aux particuliers, en mobilisant une enveloppe financière exceptionnelle accessible à tous.

C'est parti pour 6 ans avec le nouveau PLH

Après presque deux années de réflexion en concertation avec l'Etat, le Département, Action Logement et les communes, le conseil communautaire a approuvé le 3 février 2020, son premier programme local de l'habitat (PLH). Dans la continuité, plusieurs délibérations ont permis la mise en œuvre des actions telles que le lancement d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat couvrant l'ensemble du territoire et des fonds d'aides à la création et à la réhabilitation du parc de logements locatifs sociaux.

Mon Cap Energie : une explosion des demandes et un accompagnement désormais obligatoire

Animé par l'ALEC01, Mon Cap Energie enregistre toujours plus de sollicitations sur la rénovation énergétique avec 2 448 contacts enregistrés en 2020 (1 699 en 2019 / 1 530 en 2018). Certains ont bénéficié d'un accompagnement plus complet. C'est le cas pour 102 propriétaires de maisons individuelles (113 logements) et 7 copropriétés (233 logements). Le montant des travaux générés a été de 9 792 000€. Ils éviteront l'émission de 3 459 tonnes de CO2 chaque année et la consommation de 7 344 000 kWh.

Au conseil du 21 septembre 2020, les élus ont adopté le nouveau règlement du Fonds Isolation et du Fonds Energies Renouvelables. Tous les propriétaires occupants sont désormais éligibles à ces aides financières, sans condition de ressources. L'accompagnement par un conseiller de Mon Cap Energie devient obligatoire pour s'assurer de la pertinence et de la performance des projets.

50
dossiers validés dans le cadre du Fonds isolation pour 155 000€ de subvention et 760 000€ HT de travaux

45
dossiers validés dans le cadre du Fonds énergies renouvelables pour 54 000 € de subvention et 344 000€ TTC de travaux

Une première OPAH déployée sur l'ensemble du territoire

Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) permet de faire bénéficier de subventions aux propriétaires occupants aux ressources modestes pour des travaux d'amélioration énergétique et/ou d'adaptation à la perte d'autonomie. Les propriétaires bailleurs privés sont également éligibles, sans condition de ressources mais avec un encadrement des loyers à la location. L'Agence nationale de l'habitat, le Département de l'Ain et Action Logement sont les partenaires financiers de cette opération et Soliha est l'opérateur missionné pour accompagner les propriétaires dans le montage de leurs dossiers.

	Nombre de logements neufs programmés
2020	57 dont 39 finançables par l'Agglomération
2019	162
2018	203

90
logements sociaux existants seront financés par la Communauté d'Agglomération au titre du Fonds d'aide à la réhabilitation pour un montant de 432 000 €.



LA MONTÉE EN PUISSANCE DES SERVICES AUX HABITANTS

///

PAGES 28 à 50

PETITE ENFANCE

Les huit multi-accueils et les cinq relais assistant.e.s maternel.le.s forment un réseau qui répond aux besoins des familles en proximité des équipements. Impactées par la crise sanitaire, les équipes ont fait preuve de grandes capacités d'adaptation pour poursuivre leurs missions auprès des enfants et des parents.

Le fonctionnement des crèches s'est adapté à la crise sanitaire

Pendant le confinement du printemps, le multi-accueil de Montrevel-en-Bresse est resté ouvert. Il a accueilli les enfants des personnels prioritaires ou soignants. Plus mobilisées que jamais, les équipes ont réinventé leurs pratiques pour maintenir le lien avec les enfants et les parents. Elles ont créé des journaux, mis en place un blog, proposé des animations filmées, des jeux et activités sur grandbourg.fr. Le contact avec les familles s'est aussi poursuivi par téléphone pour répondre à leur besoin de soutien à la fonction parentale en cette période particulière.

Le reste de l'année, toutes les structures ont dû composer avec le contexte et des règles sanitaires en perpétuelle évolution. De nombreuses actions collectives ont été annulées, mais beaucoup d'autres, toutes plus innovantes les unes que les autres, ont été proposées : sur les couleurs, les saisons, les animaux, l'eau... Quand cela a été possible, les interventions de partenaires extérieurs ont repris avec des danseurs, une graphiste, un musicien, une psychomotricienne etc.

466
enfants accueillis en multi-accueils

432
familles

22,4%
des parents paient moins d'un euro de l'heure

Les équipements petite enfance



6
multi-accueils en régie directe à Saint-Etienne du Bois, Bény, Domsure, Montrevel-en-Bresse, Confrançon, Saint-Trivier de Courtes

2
multi-accueils gérés en délégation à Léo Lagrange à Ceyzériat et Saint-Just

3
relais assistant.e.s maternel.le.s en régie directe à Montrevel-en-Bresse, Val-Revermont et Saint-Trivier de Courtes

2
relais assistant.e.s maternel.le.s en gestion déléguée à Ceyzériat et Certines

70
agents dans les structures en gestion directe

Création d'une salle snoezelen à Saint-Trivier de Courtes

Invention néerlandaise dans les années 1970, le concept snoezelen permet aux enfants de vivre une expérience sensorielle unique.

Grand Bourg Agglomération a aménagé une salle de ce type dans les locaux du relais assistant.e.s maternel.le.s à Saint-Trivier de Courtes.

Eclairé d'une lumière tamisée, l'espace crée une ambiance agréable bercée d'une musique douce. Les cinq sens sont sollicités par différents équipements lumineux, à toucher, à regarder, éveillant la curiosité des tout-petits. La salle invite à un temps de partage de qualité entre enfants et adultes, régule les émotions et apaise les difficultés de la séparation.

Un premier espace de ce type a été mis en place au multi-accueil Pom'Cannelle à Saint-Etienne du Bois. Avec celui de Saint-Trivier de Courtes, Grand Bourg Agglomération continue son action pour améliorer le bien-être des petits.

Le rôle des Relais assistant.e.s maternel.le.s conforté pendant la crise sanitaire

Malgré l'impossibilité d'accueil physique pendant le confinement, les Relais assistant.e.s maternel.le.s (RAM) ont plus que jamais été présents aux côtés des assistant.e.s maternel.le.s pendant les confinements. Rapidement mobilisées, les équipes ont adapté leurs actions : livraison de jeux, livres et matériel aux domiciles, distribution de masques, animations virtuelles, réunions en visio, création d'un journal en ligne...

A Val-Revermont, les assistant.e.s maternel.le.s ont été fédérées autour de projets intergénérationnels avec les personnes âgées hébergées à la résidence autonomie des Mousserons. Les enfants ont réalisé des calendriers de l'Avent et des dessins à destination des séniors.

Pendant cette année marquée par la crise sanitaire, les responsables des RAM ont également beaucoup informé et rassuré les assistant.e.s maternel.le.s qui avaient besoin de renseignements techniques sur les protocoles ou de soutien moral en lien avec la peur du virus. L'organisation des temps d'animation pour les assistant.e.s maternel.le.s a aussi été perturbée par l'indisponibilité des locaux des relais. Ceux-ci étaient occupés par les enfants des multi-accueils pour répondre aux mesures de distanciation.

70
temps d'accueil collectifs

16 ou 17
temps d'accueil collectifs par semaine sur l'ensemble des 5 relais

10 526
contacts (rendez-vous, mails, téléphone)



L’accueil par les assistant.e.s maternel.le.s : une offre en baisse

378
assistant.e.s maternel.le.s (**- 9%** par rapport à 2019)

317
en activité (**340** en 2019)

1 229
places d’accueil potentielles

Mise en place d’une commission d’attribution des places en crèches

Cette instance réunit des élus, les responsables des structures multi accueils, des RAM et du service Âges de la vie. Elle instruit les demandes de places pour les 8 multi-accueils communautaires. Pour garantir l’équité, les dossiers sont anonymes et des critères précis permettent de motiver les réponses.



réunions



nouveaux enfants accueillis



L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire. Beaucoup de projets n'ont pas pu se faire. Les équipes ont su innover pour contourner les obstacles. Les animations ont été revues pour proposer des contenus plus faciles d'accès faisant oublier le contexte morose.

L'accueil de loisirs à Montrevel-en-Bresse : un service important en temps de crise sanitaire

Pendant le confinement, la structure est restée ouverte aux enfants des personnels soignants et prioritaires. Les familles ont apprécié l'accueil et les activités qui ont permis aux enfants d'oublier le contexte parfois anxiogène. Beaucoup d'actions ont dû être annulées mais les équipes se sont rapidement remobilisées quand le centre a pu rouvrir.

Les activités ont eu pour thèmes la découverte de la Bresse, Halloween. Une sortie à Walibi et des ateliers philosophiques ont même pu être organisés.

329
enfants différents accueillis

L'espace jeunes de Montrevel-en-Bresse

Après une période de fermeture, l'espace jeunes a proposé des ateliers en visio pendant le deuxième confinement (pixel art, jeux de société...). Après des premières semaines prometteuses, les ateliers se sont vite essoufflés. D'autres animations ont pu avoir lieu avec Radio B, dans le cadre de l'action « Espace dans ma ville » ou encore du projet « Sentinelles et référents » sur la lutte contre le harcèlement scolaire. Une sortie cani-rando a également été organisée. Faute d'animateur formé à l'information jeunesse, aucune action n'a pu être menée en 2020.

83
jeunes accueillis âgés de 11 à 17 ans



Une fresque murale, activité centrale du chantier jeunes

Cette action est l'occasion pour des jeunes de 16 et 17 ans de s'investir dans un projet collectif. En 2020, le chantier s'est tenu à Montrevel-en-Bresse. Une fresque a été réalisée sur le mur du chemin de ronde. Accompagnés par le grapheur Jules Bonnardin, alias Snare et un animateur du service Vie éducative et jeunesse, les participants ont imaginé une œuvre en lien avec son environnement : le parc du centre culturel, la commune et plus largement la Bresse. En contre-partie, les participants perçoivent une bourse de 40€ par jour pour financer un projet personnel(BNSSA, BAFA, cotisation à une association, frais de scolarité….). La plupart ont choisi le permis de conduire.

8 participants issus de 

communes

Coordination des Temps d'activités périscolaires (TAP)

La reprise des ateliers a pu avoir lieu en même temps que la réouverture des écoles. Tous les acteurs des TAP se sont montrés très impliqués pour mettre en place les protocoles sanitaires et adapter les activités proposées. Parmi les projets marquants : la réalisation d'une fresque à Bresse Vallons et de cartes de vœux pour les personnes âgées recevant les colis du Centre communal d'action sociale à Montrevel-en-Bresse.



670
enfants différents accueillis

6
écoles concernées

7 agents + **25** agents communaux intervenant pour les TAP + **12** salariés d'associations + **13** autoentrepreneurs

Les autres accueils pour les 3-17 ans sur le territoire

4
accueils de loisirs en délégation au pôle sud Revermont : Certines, Saint-Martin du Mont, Villereversure, Bohas



coordination avec des accueils de loisirs associatifs du pôle Bresse + Marboz

3
espaces jeunes en marché public à Val-Revermont et Saint-Trivier de Courtes avec Léo Lagrange et Certines avec l'ADSEA

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ///



Grand Bourg Agglomération poursuit sa politique culturelle partenariale, notamment en complémentarité des communes. Elle contribue à relier les acteurs locaux, à rééquilibrer les outils et les offres culturels en direction de tous les publics. Elle développe aussi l'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire en cohérence avec les propositions hors temps scolaire. En 2020, les actions culturelles se sont adaptées à la crise sanitaire. L'occasion d'innover pour poursuivre cette mission essentielle de renforcement de la cohésion sociale et territoriale.

Les actions culturelles revues pendant la crise sanitaire

Forcément impactés par les confinements successifs et les protocoles sanitaires, les formats des événements se sont adaptés. Un des concerts du Printemps des arts a été enregistré puis diffusé en ligne. Proposés dans le cadre de la résidence Voix vertes, trois chœurs se sont formés pour constituer les chorales vertes : l'un était tout public, les deux autres réunissaient des élèves des écoles de musique de Montrevel-en-Bresse et Saint-Trivier de Courtes. Cette expérience inédite a débouché sur la création d'un clip enregistré par les participants depuis chez eux. Les répétitions ont également eu lieu en visio.

Quand cela a été possible, la Médiathèque a rouvert en adaptant son service au public : un nombre d'emprunts et une durée de prêts augmentés, des abonnements prolongés, une boîte retour accessible 24h/24, des offres culturelles diffusées en ligne.

Au Conservatoire, les enseignants se sont mobilisés pour poursuivre les cours et maintenir le lien avec les élèves. L'enseignement a continué pour partie à distance, pour certains cycles en présentiel.

Des nouveautés au Conservatoire

L'établissement d'enseignement de la musique et du théâtre a développé son offre cherchant à toujours plus diversifier ses publics. Deux nouvelles classes ont été créées à la rentrée 2020. La direction d'orchestre s'adresse aux enseignants du réseau des écoles de musique et directeurs des orchestres de pratique amateur. La classe d'orgue présente la particularité de permettre la pratique sur l'orgue de la co-cathédrale Notre-Dame à Bourg-en-Bresse, en partenariat avec la Ville et l'association des Amis de l'orgue. Enfin, les cours du département Jazz et musiques actuelles se sont ouverts aux débutants.

Afin d'assurer le droit à l'enseignement et à la pratique musicale sur tout le territoire, le Conservatoire est affirmé comme tête de pont du réseau des neuf écoles de musique associatives et harmonies. Il amplifie ses actions engagées depuis 2017 pour proposer conseils, expertises, formations, soutien financier et coordination. La mise en place de critères de calcul communs des subventions sécurise l'activité des écoles.



814 élèves dont **57** en théâtre

81%
de moins de 17 ans

A la Médiathèque, l'éveil culturel s'apprend dès le plus jeune âge

L'attention portée aux livres se suscite très jeune. C'est pourquoi la Médiathèque de Montrevel-en-Bresse a proposé l'action « Tout petit lecteur » pour les 0-3 ans et leurs familles chaque premier jeudi du mois. En complément de l'opération Premières pages et de Graines de lecteurs, il s'agit d'éveiller la curiosité des tout-petits.



670
emprunteurs actifs

28 235
documents prêtés

500
personnes accueillies lors des événements

2
stages dans les bibliothèques du réseau à Foissiat et Montrevel-en-Bresse

A l'Ecole de musique

L'organisation pédagogique s'est restructurée autour des 14 disciplines instrumentales enseignées avec une offre de parcours diplômant et amateur. Des passerelles sont assurées avec le Conservatoire et la pratique collective est possible avec des partenariats renforcés avec les sociétés musicales locales.



120
élèves


6
ateliers de pratique collective

L'action culturelle se déploie sur le territoire



Le projet culturel Voix vertes

Bouleversée par les confinements successifs, la résidence du collectif d'artistes AADN s'est réinventée sans cesse. Elle se prolonge pour s'achever en 2021.

600 participants



L'éducation artistique et culturelle renforcée

Grand Bourg Agglomération propose des dispositifs variés pour offrir une expérience et des pratiques culturelle et artistique sur le temps scolaire. Plus de 9 000 élèves sont concernés.

192
élèves dans les classes à horaires aménagés à l'école Saint-Exupéry et au collège du Revermont à Bourg-en-Bresse : spécialités chant, orchestre à l'école et théâtre

1 738
élèves ont bénéficié de séances de découverte et de pratique musicales par les 8 musiciens intervenants

748
élèves accueillis à la Médiathèque à Montrevel-en-Bresse

15
élèves de 3e option audiovisuelle au collège de Saint-Trivier de Courtes ont participé à la création de la performance immersive Collisions

4
écoles ont créé des dômes dans le cadre du projet Voix vertes : Saint-Didier d'Aussiat, Bresse Vallons, Saint-Jean sur Reyssouze et Saint-Trivier de Courtes

Les Vendredis du Revermont

4 spectacles à Meillonnas, Drom, Simandre-sur-Suran et Val-Revermont

1 310 spectateurs

Un été sous chapiteau à Etrez Bresse Vallons

2 semaines de stage pour les jeunes

Des initiations au cirque suivies par **69** enfants

3 spectacles qui ont réuni **800** personnes

DÉVELOPPEMENT SPORTIF ///

En raison de la crise sanitaire, les équipements sportifs ont dû fermer une partie de l'année. Lorsqu'ils ont pu rouvrir, les activités et l'accueil du public ont été adaptés. Des saisons compliquées pour tous les acteurs du sport, mais aussi l'opportunité pour certains agents de s'investir sur d'autres missions.

Carré d'eau : une saison en temps de crise sanitaire

La piscine a dû fermer du 13 mars au 20 juin. La réouverture avec la mise en place du protocole sanitaire : jauge réduite, entrée sur réservation préalable, sens de circulation, évacuation des bassins à la mi-journée.

A l'automne, Grand Bourg Agglomération a souhaité ouvrir Carré d'eau pour les publics prioritaires : personnes handicapées, éducateurs sportifs, personnes justifiant d'une prescription médicale, sportifs de haut niveau, étudiants filière STAPS.

L'année avait pourtant bien commencé avec une nouvelle animation qui avait bien fonctionné. La soirée zen proposait yoga, sophrologie, massages, balnéo dans une ambiance intimiste à la lumière des bougies.



79 977 entrées grand public, soit une baisse de **57%**

Une fréquentation totale à **89 099** entrées en incluant les clubs, le carré bien être et les centres de loisirs, en baisse de **58%**

Une perte de recettes égale à **400 000 €**

Des dépenses réduites de **32%** sur l'électricité et l'eau et de **21%** sur le chauffage

Les agents de la direction des sports redéployés sur d'autres postes

La fermeture des établissements a libéré du temps pour les agents. Cette période a été mise à profit pour ranger, désinfecter et mettre à jour le matériel. Les projets pédagogiques ont été revus. Certains agents se sont portés volontaires pour renforcer les équipes de Fleyriat et d'autres services communautaires. Ils ont été affectés à la plonge, au nettoyage des parties communes, à la blanchisserie ou encore à la collecte des déchets et dans les déchèteries. Malgré quelques appréhensions, tous en gardent un très bon souvenir.

Au stade Verchère, la troisième phase de travaux terminée

Rénovée et agrandie, la tribune sud a été livrée en janvier, les vestiaires en septembre. Cette nouvelle phase de travaux a été aussi l'occasion de créer une loge pour accueillir des partenaires, des locaux neufs pour les arbitres, une infirmerie, un espace dédié aux médias, un PC sécurité. Le FBBP01 et l'USBPA, les deux clubs résidents bénéficient ainsi d'infrastructures de haut niveau pour se développer et commercialiser de nouvelles prestations.





115
jours de travail

3
sites : centre hospitalier de Fleyriat, EHPAD Hôtel Dieu et direction des déchets de l'Agglomération



1 786 places assises dans la tribune sud,
soit **450** supplémentaires

20
places créées pour les personnes à mobilité réduite

Une loge de **400 m²** pouvant accueillir **180** invités



200 m²
de panneaux photovoltaïques sur le toit du salon réceptif

Les saisons sportives des clubs également perturbées

La crise sanitaire a eu raison de la fin de saison 2019/2020 de l'USBPA et du FBBP01. Les deux équipes ont repris le chemin du terrain en août pour le foot et en septembre pour le rugby. Le FBBP01 et l'USBPA ont joué en jauge réduite jusqu'à mi-octobre.

L'arrêt précoce des compétitions a été mis à profit pour engager un gros travail de régénération de la pelouse du stade Verchère. Toute la matière hybride a été malaxée pour pouvoir semer un nouveau gazon sur un substrat neuf.



25
nombre de matchs joués





Les Points Info Emploi (PIE) accompagnent les chercheurs d'emploi dans leurs démarches de retour à l'emploi. En 2020, une nouvelle permanence a ouvert. La fréquentation des lieux d'accueil a certes baissé, mais le public est resté investi.

Points Info Emploi : un service de proximité toujours apprécié

Les permanences n'ont pas pu avoir lieu pendant le confinement. La fréquentation globale s'en ressent. A la réouverture, l'activité est repartie avec un public très motivé et volontaire malgré la situation sanitaire. Les conseillers emploi professionnels et bénévoles ont continué leur accompagnement sur-mesure repérant ainsi les freins à l'emploi : la mobilité, la santé, la maîtrise insuffisante des outils numériques, la situation familiale, le manque de compétences de base, la difficulté à parler la langue française. Ce travail d'analyse permet de proposer des ateliers répondant aux besoins des chercheurs d'emploi.

70
personnes accompagnées

16 ou 17
visites dans les permanences

10 526
permanences à Bourg-en-Bresse, Viriat, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier de Courtes et Ceyzériat (ouverte en 2020)

68%
de sorties positives : CDD, CDI, formations qualifiantes ou contrats aidés

Des actions complémentaires aux permanences

Privés de permanences pendant le confinement, les conseillers ont renouvelé leurs pratiques en gardant le contact d'une façon différente : par des coups de fil réguliers, des visios. En deuxième partie d'année, les ateliers ont pu reprendre. Les rendez-vous de l'emploi sont programmés chaque mois avec un partenaire différent. L'occasion d'une rencontre privilégiée avec des structures qui ont des offres à pourvoir et de mettre en avant des secteurs porteurs.

D'autres actions répondent à des problématiques particulières comme l'estime de soi, l'accès au numérique, les techniques de l'entretien ou de rédaction de CV.

Une association professionnels et bénévoles qui prouve son efficacité

Sept conseillers sont agents de Grand Bourg Agglomération. Ils travaillent en étroite relation avec des bénévoles dont le rôle est similaire.

Qu'ils soient retraités, en recherche d'emploi ou salariés, ils sont présents pour chacune des permanences. Tout au long de l'année, ils sont formés et informés pour disposer des connaissances suffisantes pour accompagner les chercheurs d'emploi.

C'est notamment le rôle des « Tasses d'info », un atelier d'échanges convivial initié en 2019.

Les Points Info Emploi au cœur du réseau emploi formation du territoire

L'efficacité et le dynamisme des Points Info emploi doivent beaucoup au réseau qu'ils ont su créer autour d'eux. Organismes de formation, opérateurs de l'emploi, groupements d'employeurs, institutions publiques locales sont autant de structures qui associent leurs compétences avec celles des PIE.

La Mission locale jeunes (MLJ) fait partie des partenaires privilégiés. Les PIE mettent en œuvre avec elle le dispositif « Proxi'jeunes ». Deux conseillères de la MLJ sont présentes sur 2 permanences des quartiers politique de la ville. Elles proposent un accompagnement socio-professionnel de proximité pour les jeunes en rupture avec les institutions.





62
bénévoles

2 328
heures de présence des bénévoles, en baisse de 50% due à la crise sanitaire

60
partenaires pour les PIE

92
jeunes accompagnés avec la Mission locale jeunes dont 47 sont sortis avec un emploi ou une alternance

Clauses sociales : un guichet unique pour les entreprises

Deux agents des Points Info Emploi ont assuré en 2020 le rôle de facilitatrices des clauses sociales mises en œuvre dans les marchés publics. Elles sont les interlocutrices des entreprises prestataires. Les PIE interviennent suivant les besoins à toutes les étapes de la procédure : aide au recrutement, préparation de l'offre en insertion, suivi des publics.

Cet accompagnement permet de faire des clauses sociales un vrai levier pour l'emploi durable. Ainsi conseillées, les entreprises perçoivent mieux comment les clauses peuvent répondre à leurs besoins de recrutement.

Le dispositif s'appuie sur la permanence dédiée aux métiers du bâtiment animée par cinq partenaires de l'emploi et de la formation. Parmi les réalisations de l'année : construction de deux bâtiments au complexe sportif des Vennes à Bourg-en-Bresse, gestion de 10 déchèteries communautaires, prestation pour la ressourcerie Le Retap'.

35
entreprises mobilisées

153
personnes recrutées

76 197
heures d'insertion réalisées, un chiffre en général supérieur à la demande initiale

+ 6 788
heures par rapport à 2019

118
contacts via la permanence des métiers du bâtiment

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET VIE ÉTUDIANTE ///



Avec des filières de plus en plus diversifiées, le territoire renforce sa position de premier pôle universitaire de l'Ain. Grand Bourg Agglomération contribue à ce développement en finançant l'enseignement supérieur et la vie étudiante.

Travaux d'extension au campus de Lyon III

Malgré la crise sanitaire, le chantier a commencé fin 2020 sur le site de la Charité de l'université Jean Moulin. Le bâtiment annexe du site a été démoli, avant une reconstruction qui doit permettre de porter la capacité du site à 1 400 étudiants au lieu des 900 actuels. Mutualisé avec Grand Bourg Agglomération, le site devrait accueillir les séances du conseil communautaire à partir de 2024, au sein d'un amphithéâtre de 250 places.

Grand Bourg Agglomération finance l'opération aux côtés du Département, maître d'ouvrage, de l'Etat et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en accord avec l'université et le rectorat.

3,7 millions €
de travaux

500 000 €
financés par Grand Bourg Agglomération

Des repas à 1€ au restaurant universitaire du CROUS

En cette année de crise sanitaire et sociale, le restaurant universitaire de Bourg-en-Bresse s'est avéré un service indispensable pour les étudiants, notamment ceux qui souffrent de précarité. En application de la mesure proposée par le Premier ministre, les repas ont été facturés à 1€ pour les boursiers à compter de septembre 2020. Une action d'autant plus importante à Bourg-en-Bresse puisque 30% des étudiants sont concernés. Cette mesure s'est élargie à tous les élèves en janvier 2021.

Pendant le confinement de l'automne, le restaurant est resté fermé mais des paniers repas ont permis d'assurer un service de restauration à emporter.

180 000 €
versés pour financer le restaurant universitaire

Hors pandémie, **300** repas quotidiens servis en moyenne avec des pics à **450**

1,95€
le tarif habituel d'un repas

L'enseignement supérieur sur le territoire

4 000
étudiants

+ de 80
formations du bac +2 au bac +5

2 sites principaux
les campus de Lyon III à la Charité et de Lyon I à Alimentec

800 000 €
de budget dédié à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante

MOBILITÉ, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS ///

2020 était pour Keolis, exploitant, la première année complète de fonctionnement du réseau Rubis. Grand Bourg Agglomération a poursuivi ses investissements pour créer une offre de déplacement crédible alternative à la voiture individuelle.

La voie verte La Traverse se prolonge vers le nord

Lancés en décembre 2020, les travaux prévoient un aménagement entre Jayat et Saint-Trivier de Courtes. Ce nouveau tronçon suit essentiellement l'itinéraire de l'ancienne voie ferrée Bourg-en-Bresse/Chalon-sur-Saône. Il prolonge une section de 14 km ouverte en 2018 entre Attignat et Jayat. Sur la portion Viriat/Bourg-en-Bresse, les études se poursuivent en vue d'un chantier en 2021. Un prolongement vers le sud-est entre Bourg-en-Bresse et Ceyzériat est également en cours d'examen.

11,6 km
de linéaire supplémentaire



communes traversées : Jayat, Saint-Julien-sur-Reyssouze, Mantenay-Montlin et Saint-Trivier de Courtes

1 680 000 €
HT de travaux dont 578 000€ de subventions

Les aménagements cyclables

Grand Bourg Agglomération poursuit ses investissements pour favoriser la mobilité à vélo. Des travaux ont été réalisés entre Bourg-en-Bresse et Viriat sur l'avenue Maginot, entre le Champ de Foire et le canal de la Reyssouze. La suite du tracé sera étudiée en lien avec le passage de la voie verte dans le même secteur.

La commune de Péronnas a aménagé une voie cyclable avenue de Lyon, sur la RD 1083 dans le secteur de la zone d'activités de Monternoz. Des travaux financés à hauteur de 150 000€ TTC.



1 million € TTC
le coût de la partie réalisée avenue Maginot



Une activité soutenue malgré l'épidémie

Service d'information multimodale et de location de vélos, La Station a dû fermer trois mois en raison de la crise sanitaire. Dès la réouverture, l'activité a été au rendez-vous et les locations sont restées stables par rapport à 2019. Pour répondre à une demande croissante, Grand Bourg Agglomération a acquis une flotte de 50 vélos à assistance électrique supplémentaires.

La Station a accueilli 4 149 personnes, en baisse par rapport à 2019. La majorité des demandes a concerné l'achat de titres de transport. L'agence est le deuxième point de vente du territoire après l'espace transport public au Champ de foire.



560
contrats de location effectués, 2 sur 3 concernent des locations longue durée d'au moins un mois

68%
des locations concerne les vélos à assistance électrique

3
agents

235
vélos au total : 155 à assistance électrique, 29 classiques, 7 pliants et 9 pour les enfants

35
vélos mis à disposition des services communautaires, de quelques communes, et loués à certaines structures pour favoriser les déplacements professionnels

567 vélos entretenus et **101** réparations effectuées

235
marquages Bicycode

Une vélo-école

Depuis 2018, La Station propose des sessions de formation à l'apprentissage du vélo : c'est l'objet de la vélo-école. Quatre modules répondent à différents objectifs : apprendre, se remettre en selle ou se déplacer à vélo pour ses besoins quotidiens. Le service est assuré par les deux ambassadeurs mobilité de La Station, spécialement formés pour dispenser les cours.

3
personnes formées sur des sessions de 10h pour chacune, avant interruption du service pour raisons sanitaires





Le réseau Rubis se déploie

Après l'attribution de la délégation de service public à Keolis en janvier 2019, 2020 marque la montée en charge progressive des nouveaux services du réseau Rubis. Si les bus urbains ont été fortement impactés par la crise sanitaire, les autres modes de transport sont en progression.





LES BUS URBAINS

1 739 951 voyages, en chute de **34%**

17% baisse des recettes

34 bus en circulation à Bourg-en-Bresse, Viriat, Péronnas et Saint-Denis-lès-Bourg

73 conducteurs





LA NAVETTE DE CENTRE-VILLE

2 nouveaux points d'arrêt : théâtre et Jean Jaurès

200 voyageurs par jour en moyenne

1 desserte gratuite entre la gare SNCF et Carré Amiot





LE TRANSPORT À LA DEMANDE

20 700 voyages

2 416 inscrits

1 service proposé au départ des **74** communes

1,30 € le coût du trajet





LES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

3 000 inscrits

1 100 trajets





COVOITURAGE

1 200 inscrits

500 trajets proposés

Un développement freiné par la crise sanitaire

Un service proposé depuis l'application Rubis : un système dynamique qui permet des déplacements en temps réel





LE TRANSPORT SCOLAIRE

275 circuits scolaires

10 900 élèves transportés de la petite section à la terminale

Une exploitation par la Régie départementale des transports de l'Ain et Keolis via ses sous-traitants : Keolis Val de Saône, Philibert

1 action de sensibilisation à la sécurité routière dans **4** collèges avec notamment un bus pédagogique montrant l'importance du port de la ceinture

Les travaux de mise en accessibilité

Grand Bourg Agglomération poursuit la mise en accessibilité de ses arrêts de bus, conformément à la loi relative à l'égalité des chances et des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite loi Handicap du 11 février 2005.

13 points d'arrêt concernés en 2020

3 arrêts scolaires aménagés

51% des points d'arrêt accessibles


GARE SNCF
Rubis'
City
Grand Bourg Mobilités
KEOLIS
FG-762-XM
29

GESTION DES DÉCHETS ///



Enclenché dès la fusion, le travail de fond d'harmonisation des pratiques se poursuit. La crise sanitaire et le confinement ont modifié les habitudes habitants. Ce contexte peut expliquer le bilan de la gestion des déchets mais l'interprétation des chiffres est difficile. D'autant que globalement, les quantités de déchets collectés sont restées stables. La prévention s'est poursuivie dès que cela a été possible : elle est un volet incontournable et indissociable de la politique des déchets.

Mise en place d'un mode de financement unique

Le conseil communautaire a approuvé en mars la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'ensemble du territoire. Elle était déjà payée par 90% des habitants.

20 €
de hausse en moyenne par foyer

1 million €
financés par les entreprises et les administrations

Tous déchets confondus, des tonnages stables

La crise sanitaire a bousculé les habitudes de consommation. Les quantités de déchets collectés restent stables. La baisse de la consommation de papier se poursuit et se ressent dans les volumes jetés. La généralisation de la dématérialisation joue sans doute un rôle.

177 kg
d'ordures ménagères collectés par habitant

Des disparités territoriales :
136 kg par habitant dans le pôle Ceyzériat, **138 kg** pour celui de Montrevel-en-Bresse, **153 kg** pour Val-Revermont et **204 kg** pour le pôle Bourg-en-Bresse Agglo.

Des tonnages en baisse de 2%

Une part de cette réduction s'explique par la fermeture des équipements au printemps pendant le confinement. Les baisses ont concerné plus particulièrement certains types de déchets comme les végétaux. Les usagers ont dû trouver d'autres modes d'utilisation (paillage, broyage, mulching…) qu'ils pourraient adopter à l'avenir.

Les apports de mobilier, cartons et déchets électriques ont aussi baissé. La fermeture des magasins a ralenti les achats de biens de consommation. Les encombrants et le bois maintiennent leur augmentation constatée ces dernières années.

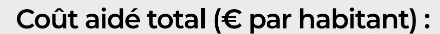
La prévention : une année d'animations scolaires et d'événements grand public

Les quatre animatrices ont dû composer avec la crise sanitaire, entre fermeture des écoles, annulation des événements. L'équipe s'est adaptée et a pu proposer des nouveautés : un quizz participatif, un projet sur le papier et un jeu géant « Un déchet à la mer ». Réalisé par le service, un film de sensibilisation a été projeté lors de la fête de la science.

1500 élèves touchés issus de
30 établissements et
12 communes

Des coûts de gestion en hausse

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Cette affirmation est plus que jamais d'actualité tant la gestion des déchets coûte de plus en plus cher à la collectivité. Les tarifs de traitement par Organom sont notamment à la hausse : + 6€ entre 2019 et 2020 pour le traitement et la contribution à l'habitant.



Coût aidé total (€ par habitant) :

92 € en 2017
96 € en 2018
96 € en 2019
106 € en 2020

Coût aidé par type de déchet (€ par habitant) :

53 € ordures ménagères
2 € verre
12 € recyclables
32 € déchèteries
3 € encombrants, cartons professionnels, déchets à risques infectieux

Focus sur les déchèteries

Des habitudes de fréquentation hétérogènes

Les déchèteries de Péronnas et Bourg-en-Bresse sont les deux équipements les plus fréquentés, mais chaque passage génère moins de 60 kg d'apport. Les autres enregistrent moins de visites mais des volumes plus importants, notamment à Etrez, Saint-Martin du Mont, Treffort, Pirajoux, Simandre-sur-Suran et Saint-Trivier de Courtes avec plus de 80 kg par passage.



10 déchèteries à Péronnas, Bourg-en-Bresse, Etrez, Ceyzériat, Polliat, Saint-Martin du Mont, Treffort, Pirajoux, Saint-Trivier de Courtes et Simandre-sur-Suran

- 11% de déchets verts

- 16% de mobilier

+ 8% d'encombrants

Les erreurs de tri

Tous les mois, la Direction gestion des déchets analyse les types de déchets recyclables collectés. Appelée caractérisation, cette opération permet d'identifier les erreurs de tri les plus fréquentes et d'adapter la communication.

Les dernières données montrent que la collecte en point, enterré ou aérien, présente de meilleurs résultats que le porte à porte. Globalement, les refus dans les contenants bleus sont moindres que dans les jaunes.

Les erreurs de tri par secteur et type de collecte (résultats moyens 2019-2020) :

ex Bourg-en-Bresse Agglomération			Ex CC Treffort en Revermont	Ex Montrevel-en-Bresse	Ex CC Bresse Dombes Sud Revermont
Points d'apport volontaire	Points d'apport enterrés	Porte à porte	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire
27% Emballages **1%** Papier carton	**20%** Emballages et papier carton	**31%** Emballages et papier carton	**19%** Emballages	**24%** Emballages	**34%** Emballages

NUMÉRIQUE ///

Sur la période 2020-2021, Grand Bourg Agglomération a voté un dispositif d'appui aux investissements en équipements numériques.

Il permet de soutenir l'émergence de tiers-lieux (espaces de travail partagés). Certains de ces sites ont fait preuve d'initiative en soutien aux étudiants pendant la crise sanitaire, en proposant un accueil pour les sortir de leur isolement et mieux préparer leurs examens.

Ces lieux accueillent aussi des salariés ou des entrepreneurs. Il existe aujourd'hui plus d'une dizaine de ces espaces sur l'ensemble du territoire : L'Ecrin à Bresse Vallons, La Fabrique en Revermont à Simandre-sur-Suran, la Maison de la culture et de la citoyenneté à Bourg-en-Bresse…), sans compter le réseau des médiathèques, labellisées médiathèques du futur par l'Europe, déjà bien équipées en numérique avec le soutien d'autres collectivités partenaires (Région, Etat, etc).



de budget pour aider 5 tiers-lieux



Rapport d'activités 2020 de la Communauté d'Agglomération

3 Avenue Arsène d'Arsonval 01000 Bourg-en-Bresse **Tél. :** 04 74 24 75 15

Direction de la publication : Jean-François Debat, Président de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
Conception maquette et mise en page : Print & Design
Rédaction : Séverine Fèvre
Photos : Christophe Thieux, Sébastien Tournier, Marc Chatelain, Corinne Bertrand, SCOT BBR, Communauté d'Agglomération, Adobe Stock, Freepik



Communauté d'Agglomération
du bassin de Bourg-en-Bresse
3 Avenue Arsène d'Arsonval
CS 88000 - 01008 Bourg-en-Bresse Cedex

www.grandbourg.fr